



comité d'histoire
de la sécurité sociale

La Présidente

Paris, le 4 janvier 2019

Objet : prix 2019 du Comité d'histoire de la sécurité sociale

Madame Monsieur,

Créé en 1973 au sein du ministère des Affaires sociales, le Comité d'histoire de la sécurité sociale a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de la sécurité sociale et plus largement de la protection sociale de l'Ancien Régime à nos jours, de susciter des travaux scientifiques et d'en assurer ou d'en aider la diffusion.

Dans cet esprit, le Comité d'histoire a décidé de récompenser chaque année des thèses et des travaux du niveau master, achevés depuis moins de trois ans se rapportant à l'histoire de la protection sociale au sens large (chômage et action sociale inclus), y compris dans sa dimension internationale. Les travaux doivent être rédigés en français.

En 2019, quatre prix pourront être décernés par le Comité d'histoire d'un montant de :

- **2 500 € et 2 000 €** pour des thèses consacrées à des travaux de recherches historiques inédits,
- **1 500 € et 1 000 €** pour encourager à la réalisation des travaux de recherches de niveau master.

Il me serait agréable que la plus large diffusion possible de cette information soit assurée auprès des divers départements universitaires s'intéressant à l'histoire de la sécurité sociale (histoire, démographie, droit, sociologie, économie) ou auprès des centres de recherches intéressés.

.../...



Ministère des solidarités et de la santé

Les personnes souhaitant concourir doivent transmettre leur dossier **au plus tard le 30 avril 2019**. Il leur est demandé de fournir :

- une lettre de candidature rédigée sur papier libre,
- deux exemplaires papier de leurs travaux, qui ne seront pas retournés,
- la version numérique du document en format pdf,
- une copie du rapport de soutenance pour les thèses,
- un résumé (environ 8 000 signes),
- un curriculum vitae complet.

L'ensemble devra être adressé au secrétariat du Comité d'histoire de la sécurité sociale, ministère des Solidarités et de la Santé, 14 avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP.¹

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Rolande Ruellan

¹ En cas de dépôt : 18 place des 5 martyrs du lycée Buffon 75014 PARIS à l'attention de Mme De Smet, pièce 1173AT



comité d'histoire
de la sécurité sociale

RÈGLEMENT DES PRIX DU CHSS

Article 1

Dans le cadre de sa mission tendant à promouvoir les travaux sur l'histoire de la sécurité sociale et plus largement de la protection sociale de l'Ancien Régime à nos jours, le Comité d'histoire de la sécurité sociale récompense chaque année des thèses et des mémoires du niveau master.

Le jury est composé des membres du conseil scientifique du Comité d'histoire de la sécurité sociale.

Article 2

Ces travaux doivent

- se rapporter à l'histoire de la protection sociale au sens large (chômage et action sociale inclus), y compris dans sa dimension internationale,
- être achevés depuis moins de trois ans,
- être rédigés en français.

Article 3

Deux prix peuvent être décernés à des thèses ou à des travaux de recherches historiques inédits.

Deux prix peuvent être décernés à des mémoires du niveau master.

Le jury se réserve le droit d'écarter une thèse qui aurait déjà été primée.

Article 4

Les personnes souhaitant concourir doivent transmettre un dossier comportant :

- une lettre de candidature rédigée sur papier libre,
- deux exemplaires imprimés de leurs travaux, qui ne seront pas retournés,
- la version numérique du document en format PDF,
- une copie du rapport de soutenance pour les thèses,
- un résumé (environ 8 000 signes),
- un curriculum vitae complet.

L'ensemble est adressé au secrétariat du Comité d'histoire de la sécurité sociale, ministère des Affaires sociales : 14 avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP. En cas de dépôt : 18 place des 5 martyrs du lycée Buffon 75014 PARIS à l'attention de Mme De Smet, pièce 1173AT

Article 5

Le montant des prix et la date limite de dépôt des dossiers sont communiqués chaque année par voie d'affichage et par un courrier du président du Comité d'histoire de la sécurité sociale diffusé dans les universités et centres de recherche.

Thèses • 1^{er} PRIX 2500 € • 2^{ème} PRIX 2000 €
Masters • 1^{er} PRIX 1500 € • 2^{ème} PRIX 1000 €

montants des prix

prix 2019

**LE COMITÉ D'HISTOIRE
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**
A POUR MISSION DE
PROMOUVOIR LES TRAVAUX
SUR L'HISTOIRE
DE LA **SÉCURITÉ SOCIALE**
ET PLUS LARGEMENT
DE LA **PROTECTION SOCIALE**
IL **RÉCOMPENSE** CHAQUE
ANNÉE DES **THÈSES** ET
DES **MÉMOIRES DE MASTER**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
LE 30 AVRIL 2019**

Le règlement détaillé du concours
est consultable sur
**[www.securite-sociale.fr/comite
-d-histoire-de-la-securite-sociale](http://www.securite-sociale.fr/comite-d-histoire-de-la-securite-sociale)**
et peut être adressé sur simple
demande à chss@sante.gouv.fr



comité d'histoire
et association pour l'étude de l'histoire
de la sécurité sociale

14 AVENUE DUQUESNE 75350 PARIS 07 SP
TÉL : 01 40 56 53 80 - CHSS@SANTE.GOUV.FR
[WWW.SECURITE-SOCIALE.FR/COMITE-
D-HISTOIRE-DE-LA-SECURITE-SOCIALE](http://WWW.SECURITE-SOCIALE.FR/COMITE-D-HISTOIRE-DE-LA-SECURITE-SOCIALE)



ISABELLE GRENUT
1^{ER} PRIX
THÈSE 2018

CLAIRE COUSINOU
1^{ER} PRIX
MASTER 2018

RENAUD GAY
2^E PRIX
THÈSE 2018